

Courriel

Repentigny, le 24 octobre 2016

Objet : Demande d'accès concernant le 351 des Ateliers à Lavaltrie

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 4 octobre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents visés par votre demandé. Il s'agit de :

- Rapport d'inspection du 12 janvier 2010, 2 pages
- Lettre du 17 août 2010, 2 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par : Isabelle Falardeau
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p. j.

Repentigny, le 17 août 2010

Monsieur Pascal Savard
20, rue Boisjolie
Lavaltrie (Québec), J5T 3L8

N/Réf. : 7610-14-01-⁰⁵¹⁹⁵⁻¹⁰~~04795-10~~

Objet : Production de bois de chauffage au 351, chemin des Ateliers à
Lavaltrie – Avis de non assujettissement

Monsieur,

La présente concerne votre demande reçue le 29 juillet puis modifiée le 5 août 2010 concernant les activités citées en titre.

Suite à l'examen de votre projet, nous vous informons que celui-ci ne nécessite pas de certificat d'autorisation en vertu l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE). Selon les informations fournies, seules une scie mécanique et une fendeuse seront utilisées pour la production de bois de chauffage. Dans ces circonstances votre projet est peu susceptible de contaminer l'environnement.

La présente est basée sur les informations fournies et ne vous soustrait pas à l'obligation d'obtenir tout autre permis, approbation et/ou autorisation qui pourraient être requis, notamment auprès de votre municipalité.

Par ailleurs la présente ne vous soustrait pas de l'application d'autres articles de la LQE notamment en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles et à l'émission de contaminants incluant le bruit.

.../2

Pour toute information supplémentaire n'hésitez pas à communiquer avec Alain Latreille au 450 654-4355, poste 233.

Recevez, Monsieur, nos salutations les meilleures.

La directrice adjointe par intérim,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marie-Josée Gauthier', followed by the word 'par:'.

Marie-Josée Gauthier

MJG/AL

c.c. Ville de Lavaltrie

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec
Direction de Montréal, de Laval, de Lanaudière
et des Laurentides (région de Lanaudière)

N/RÉFÉRENCE GESDOC: 7610-14-01-⁰⁵¹⁴⁵⁰¹~~0479501~~
N/INTERVENTION SAGO: 300556694

DATE DE RÉDACTION : 2010/ 01/ 11
an mois jour

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 2009/ 12/ 04 Arrivée approximative : 12 30
an mois jour H M

INSPECTEUR : Carole Beaufort

Départ approximatif : 12 50
H M

ACCOMPAGNÉ DE :

LIEU INSPECTÉ

ADRESSE POSTALE (si différente)

Scierie Savard
Dans la cour du 351 rue des Ateliers
Lavaltrie, Québec, J5T 3R3

Scierie Savard
590 chemin Lavaltrie
Lavaltrie, Québec, J5T 3K8

PLAIGNANT(E) : N/A

Rencontré : oui non

NOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM

FONCTION

TÉLÉPHONE

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) (inscrire le nombre dans la case) :

PHOTO(S) : CROQUIS : PLAN(S) : CARTE(S) :

ÉCHANTILLONS : Eau Air Sol MD MDR

Autre, préciser :

BUT(S) : Vérifier si la Scierie Savard produit dans la cour du 351 rue des Ateliers à Lavaltrie.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE GESDOC: 7610-14-01-0479501
N/INTERVENTION SAGO: 300556694

DATE DE RÉDACTION : 2010/ 01/ 11
an mois jour

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Contexte :

La Scierie Savard a déjà fait de la coupe de bois sur la rue des Ateliers.

Inspection :

Arrivée sur les lieux, je regarde l'état de la cour et je constate qu'il n'y a aucun équipement pour faire de la coupe de bois et qu'il n'y a aucune bûche sur le site. Rien n'indique qu'il y a eu ou qu'il y aura exploitation d'une scierie sur le site.

3. CONCLUSION

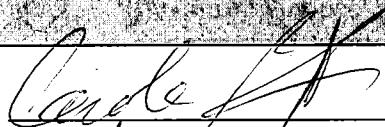
Aucune trace d'activité de la scierie n'est perceptible sur le site.

4. RECOMMANDATION(S)

Fermer le dossier

5. VÉRIFICATION

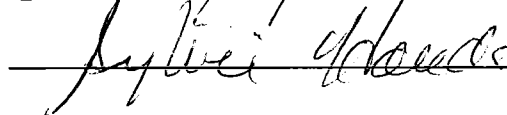
RÉDIGÉ PAR : *Carole Beaufort*



2010/ 01/ 11

an mois jour

VÉRIFIÉ PAR : *Sylvie Houde*



2010 01 12
an mois jour